



Aide d'urgence auprès des populations victimes des tremblements de terre.

⇒ S'engager en faveur de la solidarité.

- La Ville annonce son **soutien à la Turquie et à la Syrie** à la suite du tremblement de terre survenu la semaine dernière. Pour aider les deux pays dans cette période difficile, la Ville reversera **1€ par habitant au Fonds extérieur des collectivités territoriales (FACECO)** géré par le ministère des Affaires étrangères.
- **Les fonds seront utilisés** pour fournir des abris, de la nourriture, de l'eau potable et d'autres **articles de première nécessité** aux populations touchées par ce désastre naturel.
- Cette aide financière est un geste concret de la part de la Ville pour **montrer sa solidarité envers les populations affectées** par ce désastre naturel.



Débat d'orientations budgétaires 2023

⇒ S'adapter à la conjoncture tout en maintenant la qualité de vie des Bellifontains.

- Les choix de gestion respecteront les engagements envers les habitants de :
 - Ne pas alourdir la dette,
 - Ne pas augmenter les impôts,
 - Mener les projets en ajustant le calendrier.



Débat d'orientations budgétaires 2023

⇒ Rénover, réduire les consommations et trouver des financements

Le programme d'investissement 2023 devrait prévoir de :

- La **rénovation thermique** des bâtiments qui engendrera des économies énergétiques et financières,
- L'**investissement dans l'éclairage LED** afin de réduire ses consommations,
- La priorisation des investissements selon leur niveau de financements extérieurs.

Pour 2023, les investissements pourraient comprendre :

- La **mise en accessibilité et amélioration sécurité incendie** de l'hôtel de ville
- La poursuite de la **rénovation** du mur de l'ancien Hôtel de Ferrare et la fin de l'**aménagement** de la médiathèque,
- Le début de la **décarbonation** de la flotte automobile
- Les travaux et achats de cases funéraires au **cimetière**,
- L'achat des terrains dans le cadre de la mise en place du **réseau de chaleur urbain en biomasse**.



Projet de réseau de chaleur : exploitation des déchets forestiers pour réduire les gaz à effet de serre.

⇒ S'associer aux acteurs locaux
pour une énergie durable.

- L'alimentation de la chaufferie biomasse du réseau se fera à partir des **déchets forestiers** issus de forêts françaises, **en collaboration avec l'ONF**,
- Grâce à ce projet, **les bâtiments municipaux, l'hôpital et le Château** seront alimentés par la biomasse,
- Ce projet écologique contribuera à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la création d'emplois locaux**,
- La mise en service du réseau est prévue courant 2025.



Participation à la restauration de la Porte Dorée du château de Fontainebleau

⇒ Agir pour le patrimoine de notre territoire.

- La **Porte Dorée**, commanditée par François Ier, a été l'entrée principale du château de Fontainebleau jusqu'à la **seconde partie du 16ème siècle**.
- Sa **restauration est estimée à 650 000€**. Le château de Fontainebleau a lancé une campagne d'appel aux dons pour soutenir la restauration.
- La **Ville a décidé d'y participer à hauteur de 3 000€**.



Déclaration à l'occasion du 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée

⇒ Réaffirmer son lien avec la Ville de Constance et rappeler l'importance des jumelages.

- La Ville de Fontainebleau souhaite **renforcer ses liens avec la Ville de Constance**, jumelée depuis 1960, afin de promouvoir l'engagement européen à l'échelon municipal.
- Pour marquer le **60ème anniversaire du Traité de l'Elysée**, une conférence sur la relation franco-allemande a été organisée par le Comité de Jumelage de Fontainebleau à l'Hôtel de Ville.



Convention entre la Ville, l'association Compost et Nous et le Smictom de la Région de Fontainebleau.

⇒ Développer le compostage,
réduire les émissions de gaz à
effet de serre et promouvoir une
économie circulaire.

- Dans le cadre de "Fontainebleau en Transition",
l'association "Compost & Nous » a été créée pour
développer le compostage sur le territoire et mettre
en place un dispositif de collecte en mobilité douce.
- L'association installe des dispositifs de compostage
dans différents quartiers, collecte et composte les
bio-déchets du marché depuis le début de l'année.
- Le Smictom apporte son support en fournissant des
équipements de **sensibilisation et de formation**,
ainsi que des composteurs et des seaux pour le tri.

Fontainebleau



9h15 > 5 km,
en souvenir de
Jean-Luc Posenato

10h00 > 10 km

11h30 > 2,5 km,
courses jeunes mixtes

11h55 > Semi-marathon

12h00 > 1 km filles

12h10 > 1 km garçons

la foulée impériale

de Fontainebleau

www.fouleeimperiale-fontainebleau-2023.com

**DIMANCHE
2 AVRIL
2023**

CONSEIL MUNICIPAL 13 FÉVRIER



Plus d'infos



PAYS DE
FONTAINEBLEAU

Partenariat entre la Ville et le Club d'athlétisme PFA pour la Foulée Impériale de Fontainebleau 2023

⇒ Développer le sport et
promouvoir la Foulée Impériale.

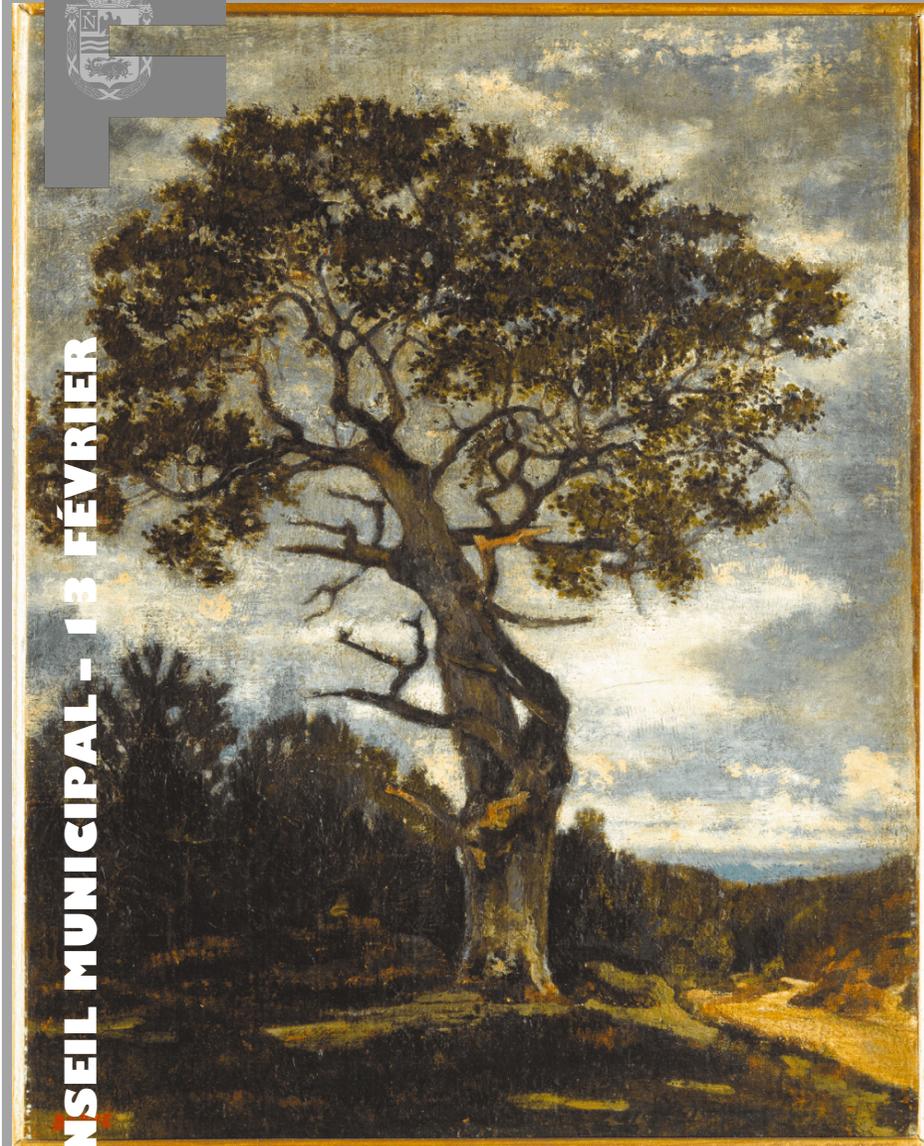
- La Ville et le club d'athlétisme Pays de Fontainebleau Athlétisme (PFA) s'unissent cette année pour organiser la célèbre course pédestre "La Foulée Impériale de Fontainebleau 2023 ».
- Le dimanche 2 avril 2023, grâce à cette compétition sportive qui rassemble chaque année de nombreux athlètes et attire un public important, la Ville souhaite promouvoir le sport sur son territoire.



Arrivée de la 2e étape de la course cycliste Paris-Nice 2023.

⇒ Valoriser les richesses patrimoniales locales.

- Le **Paris-Nice** aura lieu du 5 au 12 mars 2023. Cette épreuve est diffusée dans 190 pays avec près de 8 millions de téléspectateurs uniques.
- Une convention tripartite entre la société A.S.O, le Département de Seine-et-Marne et la Ville de Fontainebleau a été signée pour accueillir l'arrivée de la **2ème étape devant le Château le 6 mars prochain.**
- Les collectivités hôtes fourniront une **aide pour l'organisation de l'événement** en mettant à disposition du matériel et du personnel, en assurant la sécurité et l'accès gratuit pour le public.



Prêt d'un tableau de Antoine Louis Barye au Musée du Louvre-Lens

⇒ Valoriser les collections patrimoniales de la Ville.

Le Musée du Louvre-Lens se prépare à accueillir une nouvelle exposition temporaire intitulée "Paysage, fenêtre sur la nature". Cette exposition aura lieu à Lens du 29 mars au 24 juillet 2023.

Dans le cadre de cette exposition, le musée a sollicité le prêt d'une œuvre de Antoine Louis Barye, acquise par la Ville lors de la dispersion de la collection d'André Schoeller à Drouot en 1956.

Cette exposition offrira aux visiteurs l'opportunité de découvrir cette œuvre unique et d'en apprendre davantage sur l'artiste Antoine Louis Barye et son style.